



firm profile

McMillan est un cabinet de droit des affaires moderne et ambitieux qui offre ses services à des sociétés ouvertes, fermées et à des organisations sans but lucratif œuvrant dans des secteurs d'activité clés, au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Grâce à son expertise reconnue et à sa réputation de chef de file dans les plus importants domaines du droit des affaires, McMillan fournit des conseils juridiques axés sur les solutions, à partir de ses bureaux de Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa, Montréal et Hong Kong. Les valeurs du cabinet, le respect, le travail d'équipe, l'engagement, le service à la clientèle et l'excellence professionnelle, sont au cœur de l'engagement de McMillan à l'égard des clients, des collectivités et de la profession juridique. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web au www.mcmillan.ca.

contacts

David R. Dunlop
416.865.7175

Leo Raffin
604.691.7450

sociétés fermées

overview

Lorsque des sociétés prospères souhaitent avoir encore plus de succès, elles décident souvent de fusionner avec une autre société, ou encore d'en faire l'acquisition. Les motifs peuvent être d'élargir leur marché, de pénétrer dans un nouveau secteur, ou de cibler une entreprise qui vend des produits et offre des services complémentaires.

Même si les opérations de fusion et d'acquisition de sociétés à capital ouvert font habituellement les gros titres, il ne manque pas d'activités sur le marché des fusions et acquisitions de sociétés fermées. Ces dernières sont tout aussi ambitieuses – et en affaires, l'essentiel est de garder une longueur d'avance sur la concurrence.

Les objectifs peuvent être les mêmes, mais les accords financiers et le déroulement des opérations peuvent grandement différer. Les acquéreurs et vendeurs de gré à gré sollicitent tous deux des conseils juridiques avisés afin d'adopter le meilleur plan d'action. Ils recherchent des conseils juridiques qui peuvent garantir que le prix fixé est équitable, et que la valeur des deux entités combinées est supérieure à la somme de ses parties.

Le groupe Fusions et acquisitions de McMillan collabore avec des sociétés de toute taille et dans pratiquement tous les secteurs alors qu'elles se lancent sur la voie des fusions et acquisitions. Nous collaborons régulièrement avec les acquéreurs et les vendeurs – au Canada et à l'échelle internationale – et nous comprenons donc les besoins propres aux deux parties. Nos avocats guident les clients tout au long du processus complexe de montage des ententes, les aident à surmonter les obstacles réglementaires et à réduire les possibilités de litige.

Les professionnels de McMillan contribuent au succès de leurs clients en :

- montant et présentant des offres d'achat
- rédigeant les ententes d'acquisition et les conventions de financement
- négociant des accords d'achat d'actifs et d'actions
- donnant des conseils en matière de fiscalité, de concurrence, d'examen des investissements étrangers, ou d'autres sujets pertinents
- rédigeant des ententes de non divulgation ou de non concurrence et des accords de non sollicitation
- négociant les conditions des obligations continues
- élaborant les dispositions transitoires



sociétés fermées

- prodiguant des conseils sur des questions relatives au personnel, telles que des ententes de non divulgation ou de non concurrence et des accords de non sollicitation